

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Vol de données confidentielles chez Desjardins; le ministre des Finances suit la situation de près

Québec, le 9 juillet 2019 – À la suite de l'importante fuite de données personnelles chez Desjardins, le ministre des Finances, M. Eric Girard, rencontrera à nouveau cette semaine les responsables de l'Autorité des marchés financiers afin d'obtenir un état de situation complet sur les récents événements touchant l'institution. Le ministre Girard tient par ailleurs à rappeler que son cabinet et lui sont en constante communication avec les responsables de Desjardins afin d'obtenir un suivi quotidien sur la situation et pour s'assurer notamment que les dossiers des membres sont traités de façon adéquate et sécuritaire pendant les enquêtes en cours.

Le ministre des Finances salue par ailleurs l'enquête provinciale-fédérale annoncée hier par les commissions d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Il rappelle également l'importance de laisser la police poursuivre son enquête criminelle sur le vol de données, et ce, sans interférer dans cet important processus judiciaire.

En ce qui concerne la demande du chef de la troisième opposition à l'Assemblée nationale de tenir une commission parlementaire sur les récents événements relativement aux fuites de données personnelles chez Desjardins, le gouvernement entrevoit d'un bon œil un tel exercice, mais précise que l'institution est présentement en pleine gestion d'incident et doit prioritairement se concentrer sur la protection de ses membres et de leurs actifs contre l'utilisation frauduleuse des données volées. L'inscription chez Equifax est d'ailleurs une étape importante pour la surveillance du crédit et prévenir le vol d'identité des membres touchés par l'incident.

Notons toutefois que cette décision de tenir ou non une commission parlementaire relève des membres de la commission parlementaire concernée, et non du gouvernement. Le gouvernement laissera ainsi le soin aux membres de la commission de faire leur travail et de décider s'ils se saisissent de ce mandat, mais est d'avis qu'une éventuelle commission parlementaire ne devrait pas interférer avec le travail des policiers, qui mènent présentement une enquête criminelle.

Le ministre Eric Girard réitère le fait que la sécurité de l'information est un défi de taille, qui concerne tous les citoyens et citoyennes. En tout temps, chaque citoyen doit faire preuve de vigilance en effectuant un suivi régulier de ses transactions et en demeurant extrêmement prudent vis-à-vis de possibles textos ou courriels frauduleux.

Citation :

« Le premier ministre a précisé qu'il est prématuré de former une telle commission et que la priorité actuelle doit être de laisser les gens de Desjardins travailler et répondre aux inquiétudes des membres touchés. »

Eric Girard, ministre des Finances

– 30 –

Source : Fanny Beaudry-Campeau
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 576-2786